

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 110

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lège, doit avoir également un moyen de faire respecter la paix et la foi promise par ses adhérents. N'avait-on même pas, lors de la rédaction du Pacte, demandé une armée internationale, au service de la S. d. N. — et s'il en existait une à l'heure actuelle, n'aurait-elle pas pu permettre des mesures de protection directe à l'égard de l'Arménie?

Enfin, et grâce au travail intense fourni par les délégations — et nous voudrions bien à ce sujet relever la légende qui veut qu'elles aient passé leur temps en banquets et en festins! La faute en est peut-être à la presse quotidienne qui a trop complaisamment donné dans le détail la liste des invitations que s'adressaient entre eux les représentants de tant d'Etats étrangers réunis pour si peu de temps, mais quand on a entendu le président annoncer, à la fin d'une séance de relevée de 3 heures d'horloge succédant elle-même à une séance de matin de durée analogue, que telle Commission se réunirait encore le même soir à 10 heures, quand on sait que la Commission du budget a tenu dix séances de quatre heures chacune, et celle de la Cour internationale vingt-deux séances — on peut faire bonne justice de ces *on dit* populaires. Grâce donc au travail intense fourni dans les Commissions, des créations tangibles ont pris corps, des projets ont abouti, des idées jusque là flottantes ont été réalisées. La première Assemblée n'a-t-elle pas vu naître cette Cour de Justice internationale, dont M. Hymans a pu dire qu'elle « était en gestation depuis tant d'années ? » et sur laquelle l'accord n'avait jamais encore pu se faire ? Et dès avant la fin de la session plusieurs Etats, dont la Suisse, en avaient signé la reconnaissance officielle et l'adhésion expresse à la clause qui établit l'arbitrage obligatoire. D'autres organismes internationaux, d'autres Commissions sont sortis de ces débats, qui permettront dans un délai plus ou moins bref la solution des problèmes qui se posent, et qui, même avant ce temps-là, en mettant en relations étroites des hommes de nationalités et de mentalités différentes, noueront entre eux un lien solide de compréhension mutuelles. Quand on se connaît et quand on s'apprécie, on ne se bat pas. La belle générosité unanime qui s'est manifestée pour combattre le typhus en Pologne est déjà un signe des temps.

Il ne faut certes pas, dans le monde où nous vivons, être naïf et se laisser duper par de belles phrases. Il faut conserver intact son sens critique et apprendre à voir clair. Mais il faut aussi savoir être optimiste et avoir confiance. Les esprits chagrins n'ont jamais engendré de créations durables, et c'est à la persévéante audace de ceux qui, malgré tout, croient dur comme le fer dans la marche du progrès, que nous devons, au travers de l'histoire, les plus grandes réformes. C'est pourquoi nous estimons qu'en face des sceptiques et des critiques, c'est le devoir de tous ceux qui ont foi dans le principe de la Société des Nations de faire bloc autour de son idée. De la défendre auprès de l'opinion publique, souvent encore malveillante ou simplement indifférente — et la lecture de certains grands journaux étrangers est instructive à cet égard —, sans crédulité béate comme sans pessimisme méfiant. Car après cinq semaines pleines de labeur continu, la Société des Nations nous permet de dire encore une fois, mais avec une croyance de plus en plus solidement établie en son avenir, la parole du poète que l'on a déjà si souvent citée à son sujet :

...Une immense espérance a traversé la terre...

E. Gd.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Le Comité de l'Initiative a pu organiser ce mois, et grâce à l'activité du président de la Commission des Conférences, M. Louis Braschoss, des conférences populaires de propagande à la campagne. Le 8 décembre, Mlle Gourd, a parlé à Châtelaine, les 15 et 16 décembre, Mlle Hélène Naville à Vernier et à Chêne-Bougeries, les 20 et 22 décembre, M. Patte à Jussy et à Céigny. Une série plus complète est prévue pour janvier. Le Comité compte de la sorte, et grâce à l'attrait de projections lumineuses, rendre actuelle et vivante l'idée du suffrage des femmes dans les communes rurales du canton, si bien que, lorsque viendra le grand moment de la votation populaire, le terrain soit déjà préalablement ensemençé. On pense que les débats au Grand Conseil auront lieu dans la prochaine session qui va s'ouvrir le 15 janvier; aussi le Bureau du Comité de l'Initiative multiplie-t-il ses séances.

E. Gd.

VAUD. — Jeudi 16 décembre a eu lieu, au Foyer féminin, un thé suffragiste, réunissant une nombreuse assemblée. Mlle Valérie de Morsier, de Genève, avait aimablement répondu à l'appel de notre Comité, et nous parla de la réunion du Conseil International des Femmes à Christiania. Son exposé, si vivant, fut écouté avec une très grande attention et intéressa vivement son auditoire. Nous répétons ici à notre jeune conférencière toute notre reconnaissance de la charmante soirée qu'elle nous a fait passer, et nous recommandons chaleureusement cette causerie à nos groupes et à nos différentes Associations féminines. Pour terminer, Mme Girardet-Vielle, qui vient de rentrer de Londres, où s'était réuni le comité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, nous fit part de ses impressions de voyage.

H. B.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — *Union des Femmes.* — Comme de coutume, l'Escalade a été célébrée à l'Union par deux joyeuses réunions, qui ont eu lieu, l'une l'après-midi, l'autre le soir du 13 décembre, afin de permettre aux membres retenus chez eux à certains moments de la journée de profiter de cette fête patriotique. La Commission d'organisation présidée par Mlle Volz a fait des merveilles: local décoré aux couleurs rouges et jaunes, gouter succulent, saynète du temps de l'Escalade due à la plume de Mlle H. Naville, amusante revue pour marionnettes composée par Mme E. Gauier, interruption prémeditée et enfants costumés venant, suivant la tradition, « chanter l'Escalade », distribution de devises et de pensées de grands hommes soigneusement choisies et que le hasard a parfois curieusement reparties... La séance avait débuté par la lecture du récit de l'Escalade fait par Mlle Meyer, et le chant du *Cé qué l'ai no.* — Et malheureusement, trêve aux séances publiques jusqu'au 8 janvier, date de la prochaine Assemblée mensuelle, mais non pas au travail du Comité, qui a encore fort à faire pour organiser les activités multiples de notre Société durant la seconde partie de l'hiver.

E. Gd.

L'*Union des Femmes de Lausanne*, qui compte actuellement 300 membres, a eu son assemblée générale d'automne le 9 décembre. Dans son rapport présidentiel, Mme Schnetzler mentionne les changements survenus dans le comité: quatre nouveaux membres y sont entrés: Mmes Monfrini, Jaquet, Laurent et Jeannet. Celle-ci a succédé à Mlle Schenk comme rédactrice du *Bulletin féminin*, et Mlle Schenk est devenue secrétaire du comité. — Au cours du dernier semestre, six réunions familiaires ont eu lieu. Mlle Marcele Chavannes, nous a entretenu des Bureaux d'orientation professionnelle; Mme Poirier-Delay, de la Semaine suisse; Mme Naegely, de « l'Entr'aide féminine » de Marseille; M. Paccaud, de la prophylaxie dentaire; Mme Arthur, du dessin, et MM. Benoît et de Cérenville, des Suisses revenus de Russie et des Russes nécessiteux réfugiés dans notre pays. A la suite de cette causerie, une petite réception, cordiale et intime, a réuni dans notre local, un dimanche après-midi, environ 80 de ces dames ayant habité la Russie. — Le concours de notre Union a de nouveau été sollicité pour la Semaine suisse, et quelques-uns de nos membres dévoués ont décidé bien des négociants de notre ville à s'intéresser à cette manifestation patriotique. Mme Schnetzler fait maintenant partie du comité de la Semaine suisse. Elle a été invitée à une séance du « Don national », et notre Union a été priée de se faire représenter dans le « Groupe d'études pour la réforme scolaire ». — Le Bureau d'adresses continue son activité, sur laquelle le Département de l'Economie publique exerce un contrôle dans un but de